

Les besoins en information au niveau régional

Le témoignage d'un gestionnaire

Jean-Paul Mallard

Introduction

Il est vrai que nous disposons de plus en plus d'informations grâce notamment :

- aux travaux des organismes de recherche et de valorisation, et au suivi effectué par les réseaux d'observation à l'image du département de santé des forêts, de Renecofor ;
- au développement des inventaires et enquêtes statistiques diverses, parmi lesquels il faut citer les travaux de l'IFN, qui constituent une source d'une richesse considérable, l'enquête Ter-Uti, l'EAB, l'EAE ;
- à des publications telles que *Graph Agri* sur la forêt et les industries du bois ;
- aux nouveaux moyens de traitement et de mise à disposition de l'information (Internet, SIG...).

Toutefois, l'évolution des objectifs de gestion, et sans doute une certaine inadéquation entre l'information recueillie et l'information utilisable par le gestionnaire découvrent de nombreuses insuffisances et des manques importants. Mon propos a pour but de mettre en évidence, à la mesure de mon expérience, les besoins insatisfaits et les lacunes qui m'apparaissent les plus conséquents.

Des besoins en informations, pour faire quoi ?

Les principales missions consommatrices d'information au niveau régional peuvent être recensées autour de six grands axes :

- 1) Élaborer les orientations régionales forestières et les indicateurs de gestion durable associés. C'est le travail de la commission régionale de la forêt et des produits forestiers.
- 2) Définir une politique de qualité de la gestion forestière durable. C'est la démarche d'éco-certification entreprise par l'association régionale PEFC.
- 3) Élaborer les schémas régionaux de gestion sylvicole des forêts privées, les directives régionales d'aménagement des forêts domaniales et les schémas régionaux d'aménagement des forêts publiques non domaniales, ainsi que les différents documents de gestion des forêts définis par la loi du 9 juillet 2001.
- 4) Mettre en place au niveau régional, de façon harmonisée, les dispositifs d'aides financières aux investissements forestiers sous les formes suivantes :
 - arrêtés réglementaires définissant les modalités régionales des aides de l'État ;
 - contrats de plan État-région ;
 - participation des conseils généraux.
- 5) Étayer les demandes de financement national.
- 6) Diffuser de l'information pour les gestionnaires forestiers et pour le grand public.

Contact

Jean-Paul Mallard
DRAF Pays de la Loire
12, rue Menou,
44035 Nantes Cedex 1

Les natures des difficultés à surmonter

Les lacunes

L'INFORMATION N'EST PAS TOUJOURS DISPONIBLE À L'ÉCHELLE GÉOGRAPHIQUE SOUHAITABLE

C'est le cas pour l'IFN, qui privilégie le niveau de la petite région naturelle et le niveau départemental, mais ne publie pas d'agrégations régionales.

L'INFORMATION EST SOUVENT DISPERSÉE

C'est le cas lorsque l'on veut dénombrer les emplois dans la filière forêt-bois, au niveau régional.

LES OBSTACLES LIÉS À LA CONFIDENTIALITÉ

À titre d'exemple, la MSA (Mutualité sociale agricole) détient à peu près seule des informations sur les entreprises de travaux de sylviculture et les entreprises de travaux d'exploitation forestière, mais ces informations ne sont pas publiables. De même, pour des raisons de confidentialité, nous ne disposons pas de statistiques sur les revenus moyens procurés par les locations de chasse en forêt privée, ni sur les montants financiers représentés au niveau régional par les régimes fiscaux « Monichon » et « ISF » en faveur de la forêt.

La déficience des moyens

INSUFFISANCE DE TEMPS CONSACRÉ À LA SAUVEGARDE DES INFORMATIONS PRODUITES PAR LES SERVICES

Il semble en effet que le temps réservé à l'établissement de rapports d'activité et de bilans se réduise progressivement.

DÉTECTION, CONSERVATION ET CLASSEMENT DES INFORMATIONS, AFIN QU'ELLES SOIENT RAPIDEMENT ACCESSIBLES

Il y a là une réelle difficulté pour les entités de niveau régional, *a fortiori* de niveau départemental, qui n'atteignent pas la masse critique pour se constituer un service de documentation sur la forêt et qui ne disposent pas d'un système d'information moderne (base de données, SIG).

COÛT

De plus en plus, les données deviennent payantes.

PÉRENNITÉ DES INFORMATIONS

Compte tenu de l'importance du long terme en forêt, certaines données statistiques sont à conserver quasi indéfiniment. En raison de la mobilité des

agents et de l'instabilité périodique des structures, il n'est pas facile d'assurer cette conservation. En restant dans des échelles de temps beaucoup plus courtes, je citerai le cas d'une vaste et très intéressante étude effectuée en 1995 en région Pays de la Loire, par le Cemagref et l'INRA, sur l'autécologie du pin laricio de Corse. Il importe que de telles études restent présentes à l'esprit et à la disposition des gestionnaires de façon pérenne, ce qui n'est pas assuré.

La faible valorisation de l'existant

LES ORGANISMES DE RECHERCHE ET LEURS ACTIVITÉS SONT INSUFFISAMMENT CONNUS DES GESTIONNAIRES

Étant en contact direct avec les gestionnaires forestiers locaux, mais aussi avec les organismes de recherche, du fait de la présence de la pépinière de Guéméné Penfao dans mon service, je constate que les gestionnaires forestiers sont assez peu au courant des activités de la recherche et que ceci ne facilite pas l'expression de leurs besoins.

Sur quels thèmes portent plus particulièrement les besoins en matière d'information ?

Ces besoins, inventoriés ici à titre d'illustration et qui ne traduisent qu'une situation particulière, relèvent soit du domaine des données statistiques, soit du domaine de la recherche.

DONNÉES DE L'INVENTAIRE FORESTIER NATIONAL

Il serait souhaitable que, pour chaque cycle d'inventaire, les différents départements d'une même région soient inventoriés de façon aussi simultanée que possible et selon des critères homogènes entre départements, afin de permettre des agrégations régionales.

CONNAISSANCE DES ROUTES FORESTIÈRES EXISTANTES

L'IFN inventorie les surfaces accessibles à un débardage sur moins de 200 m d'une part, sur moins de 500 m d'autre part, mais on ne connaît pas la longueur des routes forestières existantes carrossables pour les grumiers en toutes saisons.

DONNÉES CHIFFRÉES SUR LES SURFACES PLANTÉES PAR ESSENCE ET PAR CULTIVAR DE PEUPLIER

Une meilleure connaissance du comportement des différentes essences (et cultivars de peuplier)

et un souci de diversification conduisent à élargir la palette utilisable. Il conviendrait que les bilans d'exécution permettent, dans la même logique, de connaître les surfaces plantées par essence (ou par cultivar), ce qui n'est pas toujours le cas actuellement.

CONNAISSANCE DE LA SYLVICULTURE PRATIQUÉE

Il conviendrait de disposer de données statistiques sur les sylvicultures pratiquées, notamment sur la nature des coupes marquées, la rotation moyenne, le volume récolté par hectare en moyenne par passage, les surfaces régénérées annuellement... Ces indications permettraient de mieux valoriser les études de disponibilité de la ressource, qui renvoient en définitive toujours à plusieurs scénarios possibles de sylviculture.

GUIDES ET RÉFÉRENCES POUR DES NOUVELLES SYLVICULTURES

Des propriétaires de plus en plus nombreux s'orientent vers des traitements irréguliers, en particulier avec des essences héliophiles. L'enjeu est considérable compte tenu de la surface des peuplements potentiellement concernés et il serait nécessaire que ce sujet fasse l'objet de programmes de recherche débouchant sur une meilleure connaissance de ces modes de traitement, ainsi que sur la mise au point de références, de recommandations, d'itinéraires techniques.

Des recherches apparaissent nécessaires également sur la conduite de peuplements comportant plusieurs essences objectifs mélangées, de même que sur le châtaignier.

POLITIQUES PRATIQUÉES EN MATIÈRE DE HAIES ET BOISEMENTS LINÉAIRES

Il apparaît que de nombreux départements de l'Ouest de la France se sont lancés depuis plusieurs décennies dans une aide aux boisements linéaires. La fonction environnementale est importante et l'opinion publique y est sensible, mais les bilans sont difficiles à agréger et l'IFN n'inventorie plus ces formations boisées, sauf demande spécifique.

POPULICULTURE ET ENVIRONNEMENT

Le peuplier est fortement critiqué, à un degré mettant en danger l'avenir de la populiculture, pour son influence sur les habitats d'espèces animales et végétales. Il apparaît que l'on manque d'informations objectives dans ce domaine, établies de manière scientifique.

SURFACES GÉRÉES AVEC CONSEIL D'EXPERT FORESTIER OU DE COOPÉRATIVE

Cette indication serait utile pour savoir comment il est remédié d'une part à l'accroissement de l'éloignement géographique des propriétaires, d'autre part à la nécessité croissante de technicité pour la gestion forestière.

DONNÉES STATISTIQUES SUR LA TRANSFORMATION DU BOIS

La grande majorité du volume de bois d'œuvre de peuplier est consommée par l'industrie du déroulage, qui n'entre pas dans le champ de l'EAB scierie. Il y a donc là un besoin d'information à satisfaire, pour bien connaître les bilans matière de la filière peuplier.

LA FONCTION ÉCONOMIQUE

Il est important, lorsqu'on propose un programme d'actions forestières à une collectivité territoriale, de pouvoir indiquer le poids économique et social du secteur en terme d'emploi. Il serait donc souhaitable que soit mise au point une méthodologie reconnue par tous pour dénombrer les emplois de la filière.

LA VALEUR DES FONCTIONS NON MARCHANDES DE LA FORÊT

Quelle est la valeur des services non marchands fournis par la forêt, à savoir : lieu de promenade et de détente, qualité de paysage, espace pour ramassage de champignons, protection des ressources en eau (quantité et qualité), protection de la biodiversité ?

LE MARCHÉ DES FORÊTS

La Société forestière de la Caisse des dépôts et la Société centrale d'aménagement foncier rural publient chaque année un indicateur du marché des forêts. Des recherches paraissent utiles dans ce domaine, pour mieux appréhender ce qui constitue la valeur des forêts. Quelle est la part de la production ligneuse, celle des revenus de la chasse ? Comment peut se chiffrer l'impact, sans doute contraignant pour un propriétaire privé, des mesures réglementaires de protection ? Peut-on chiffrer, *a contrario*, la valeur des fonctions écologique et sociale de la forêt pour les collectivités territoriales acquéreurs potentiels de forêts à cette fin ?

L'INVENTAIRE DES MESURES RÉGLEMENTAIRES DE PROTECTION

La part grandissante des fonctions écologique et sociale s'est traduite jusqu'à présent par des mesures réglementaires de protection éparpillées, qui n'ont

jamais été rassemblées et portées à la connaissance des gestionnaires. C'est un besoin qu'il faudra effectivement satisfaire et la loi l'impose maintenant avec mise à jour chaque année.

LES CHARTES FORESTIÈRES DE TERRITOIRE

Il n'y a pas, à ma connaissance, de chartes forestières de territoire envisagées à ce jour dans le Grand Ouest de la France. Si l'utilisation de ce nouvel outil se développe, ce sera souvent à une échelle géographique inédite à ce jour, intermédiaire entre le département et la commune. Il en résultera de nouveaux besoins d'informations.

Conclusion

La production d'informations pour les personnes chargées de l'aménagement forestier n'a sans doute jamais été aussi importante qu'actuellement et de surcroît les techniques de transmission et d'exploitation de l'information ont fait des progrès considérables. On n'a malgré tout pas atteint un degré de satisfaction idéal. Il convient en effet d'aider les aménagistes à mieux gérer leur accès à l'information et aussi d'améliorer l'adéquation entre l'information produite et les besoins des aménagistes. Cela suppose de développer la communication entre producteurs et consommateurs de l'information et d'investir dans de nouveaux outils de gestion de l'information et de modernisation de son traitement. □

Résumé

Au niveau régional, de nouvelles missions liées à la mise en œuvre de la politique de gestion durable vont accroître nos besoins en information dans le domaine de l'aménagement forestier.

Les acteurs chargés de ce secteur, bien que recevant de plus en plus d'informations, rencontrent au sujet de celles-ci des difficultés de natures diverses, dues notamment à la dispersion et à l'hétérogénéité des sources, mais aussi aux problèmes de conservation et de gestion.

Par ailleurs, les statistiques font défaut dans des domaines tels que le réseau de routes forestières, les sylvicultures pratiquées, la gestion avec conseil, la transformation du peuplier, et il manque aussi de références scientifiques, par exemple sur la populiculture et l'environnement, sur les traitements irréguliers, ainsi que de données économiques sur la valeur des forêts.

Il importe donc de développer la communication entre producteurs et consommateurs de l'information afin d'améliorer l'adéquation entre l'information produite et les besoins des aménagistes.

Abstract

At the regional level, new duties are developing in association with the carrying out of a sustainable forest management policy. They will increase our needs of information in the field of forest management planning. Though they receive more and more informations, the key actors of the sector are facing difficulties of different natures associated to them, mainly because of the dispersal and the heterogeneity of sources, but also because of management and conservation of informations problems. On the other hand, statistics are lacking in such domains as forest roads, silvicultures practiced, management consulting and poplar transformation, as well as scientific references are missing e.g. about poplar silviculture and environment, management of unevenaged forest, and economical data on the value of forests. It is then important to develop the communication between producers and users of information in order to enhance the relevance of information for the forest planners' needs.